

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

DEMANDE D'APPROBATION DU PLAN D'APPROVISIONNEMENT
2005-2014 DU DISTRIBUTEUR

DOSSIER : R-3550-2004

RÉGISSEURS : M. MICHEL HARDY, président
Me BENOÎT PEPIN
M. ANTHONY FRAYNE

AUDIENCE DU 10 JUIN 2005

VOLUME 6

ODETTE GAGNON et JEAN LAROSE
Sténographes officiels

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3669-2008 Phase 2
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date 18/02/2011
Pièces n°: B-201 en liasse

L'AN DEUX MILLE CINQ, ce dixième (10e) jour du mois
de juin, ont comparu :

SOREN KROHN, consultant en énergie éolienne, place
d'affaire située au 57, Gassehaven, Holte,
Danemark;

TIM WEIS, Researcher, 2830 Parsons Road, Edmonton;

PHILIP RAPHALS, directeur général du Centre Hélios,
place d'affaire située au 326, boulevard Saint-
Joseph Est, Montréal;

LESQUELS, après avoir fait une affirmation
solennelle, déposent et disent comme suit :

QUALIFICATION D'EXPERT M. PHILIP RAPHALS

INTERROGÉS PAR Me PIERRE TOURIGNY,

Représentant du RNCREQ :

Nous allons procéder tout de suite avec la
qualification de monsieur Raphals, je pense.

LE PRÉSIDENT :

S'il vous plaît, oui.

Me PIERRE TOURIGNY :

Oui, parfait.

Q. [2] Alors, Monsieur Raphals, vous venez d'être
témoin de notre échange, vous réclamez le statut
d'expert en réglementation de réseaux électriques,
notamment, le régime québécois, pourriez-vous nous
faire part de votre expérience dans ce domaine

précis, s'il vous plaît?

M. PHILIP RAPHALS :

R. Bien, oui. Comme mentionné dans mon rapport et aussi dans mon CV, c'est depuis mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992) que j'oeuvre uniquement sur l'énergie et je dirais que la vaste majorité de mes efforts sont reliés d'une façon ou autre à la grande question de la réglementation des réseaux électriques et notamment celui de Québec.

Je ne veux pas prendre votre temps de nommer tous les dossiers que j'ai faits. J'ai fait, pour en nommer par contre quelques-uns. En quatre-vingt-douze (92), j'ai fait un rapport, revu par les pairs, avec James Richfield et Ray Hemmingway sur la planification intégrée de ressources dans son application possible au Québec dans le cadre de l'examen public du projet Grande-Baleine. En quatre-vingt-quinze (95), j'ai été mandaté par le ministère des Ressources naturelles du Québec pour faire un rapport sur la réglementation électrique en Colombie-Britannique, rapport qui a été déposé plus tard par le gouvernement dans le débat public sur l'énergie. Plus récemment, j'ai fait un rapport assez épais pour...

Q. [3] A qui, pardon?

R. J'ai dit un rapport épais.

Q. [4] Excusez-moi.

R. Un rapport assez lourd.

Q. [5] C'est un mot que j'ai en horreur.

Me YVES FRÉCHETTE :

Ça ne s'appliquait pas au contenu j'espère!

LE TÉMOIN :

R. Pour l'organisme latin-américain de l'énergie sur la structuration des marchés dans l'Amérique du Nord, rapport fait conjointement avec monsieur Peter Bradford que vous connaissez.

M. ANTHONY FRAYNE :

Q. [6] Avec monsieur Bradford?

R. Bradford, oui, comme coauteur et je mentionnerais aussi que depuis cette année, en plus de mes fonctions au Centre Hélios, je suis un Senior Policy Adviser pour le bureau d'avocats de Scott Hempling à Washington, un bureau qui travaille presque uniquement pour les régies, les Public Utilities Commissions aux États-Unis. Je suis maintenant, actuellement, je travaille avec lui sur un mandat pour le Hawaii Public Utilities Commission mais le travail est partagé dans un grand nombre de juridictions.

Q. [7] Merci.

CONTRE-INTERROGÉS PAR Me YVES FRÉCHETTE,

Représentant de HQD :

Q. [8] Deux questions, Monsieur Raphals. Avez-vous déjà oeuvré au sein d'une utilité publique québécoise ou canadienne dans la gestion de réseaux, Monsieur Raphals?

R. Non. Non.

Q. [9] Non? Ni ici, ni ailleurs?

R. Non.

Q. [10] Avez-vous une formation d'ingénieur, avocat ou économiste?

R. Non.

REPRÉSENTATIONS PAR Me YVES FRÉCHETTE :

Écoutez, à la lecture du CV, les réponses de monsieur Raphals, nous sommes disposés à considérer ce qui avait été considéré dans le dossier 3470, c'est-à-dire à son égard une expertise en fiabilité énergétique, je crois que c'était le vocable, de mémoire, mais c'était la décision de monsieur Frayne, madame Verhaaf, à l'époque dans le dossier 3470, il y avait une décision spécifique et vous-même, je pense, Monsieur Hardy, bien sûr. Alors, sur cet aspect-là, ça nous va très bien mais expert en réglementation des réseaux électriques québécois, nous ne croyons pas que monsieur Raphals

a les qualifications nécessaires.

REPRÉSENTATIONS PAR Me PIERRE TOURIGNY :

Le fait de ne pas avoir été gestionnaire de réseaux parce que c'est la question qu'on lui a posée, ne veut pas dire qu'on n'en connaît pas la réglementation, il y a beaucoup de gens ici qui sont effectivement des experts en réglementation et qui, pourtant, n'ont jamais géré aucun réseau, c'est tout ce que je vous suggère, là, parce que c'était ça qui était la question de mon collègue.

LE PRÉSIDENT :

Je vais juste vous demander de reformuler exactement le titre d'expertise que vous recherchez pour monsieur Raphals?

Me PIERRE TOURIGNY :

Alors, ce que j'avais dit, c'est une expertise en réglementation, réglementation de réseaux électriques et notamment celui du Québec.

LE PRÉSIDENT :

C'est strictement...

Me PIERRE TOURIGNY :

Pour les fins de cette partie de son, de la partie du témoignage qui viendra donc jeudi après-midi, excusez-moi, non, non, c'est le contraire, là, je suis en train de me mêler gravement, excusez-moi,

Volume 6
10 juin 2005

PANEL RNCREQ
Qual. d'expert
Représ. Me Tourigny
- 25 -

c'est pour aujourd'hui. Je me réveille tout
doucement.

9 h 25

LE PRÉSIDENT :

La Régie va prendre une pause de cinq minutes. Et
on revient... à l'horloge ici, disons neuf heures
trente-cinq (9 h 35). À l'horloge ici.

SUSPENSION.

REPRISE.

DÉCISION.

LE PRÉSIDENT :

Maître Tourigny, dans le cadre de ce dossier et en
vertu du rapport qui est déposé ce matin sur les
implications pour le Distributeur de l'ajout des
parcs éoliens en Gaspésie, la Régie ne reconnaît
pas le titre, l'expertise de monsieur Raphals en
réglementation des réseaux. Mais elle reconnaît
quand même son expertise en fiabilité énergétique.
Merci.

Me PIERRE TOURIGNY :

J'ai préparé une liste des documents qui étaient
déjà au dossier pour le RNCREQ avant aujourd'hui.
Si les gens n'en ont pas, ils peuvent venir en
chercher.